



ENQUÊTE CONCERNANT LA VALIDATION DE LA LANGUE AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

DOCUMENT N° 3 : PROPOSITIONS DE L'APLV À LA RÉUNION DE CONCERTATION DU 8 MARS 2008

1. CONSTATS À TIRER

1.1. Rappel de l'opposition du Conseil supérieur de l'Éducation, le lundi 2 avril 2007, aux modifications de programmes de langues vivantes au collège (23 voix contre 9, au motif, en particulier, que les programmes de 4^e et 3^e ne sont pas adaptés aux exigences du CECR), ainsi qu'aux nouvelles règles du diplôme national du brevet (21 voix contre 2). Communiqué du même jour : « Le SGEN-CFDT, la FCPE, le SNUipp, le SNES, le SNEP, le SNUEP, le SE-UNSA, le SNPDEN, le CIEL, la Ligue de l'Enseignement l'UNL, l'UNEF, la FEP-CFDT, la CFDT, l'UNSEN-CFDT, la CGT, le SNALC, le CSEN, l'UNSA-éducation, la FSU dénoncent l'entêtement du ministère à présenter, dans l'urgence qu'aucune raison pédagogique ne justifie, des textes qui engagent l'avenir de l'école et des élèves, dans une impréparation totale, sans véritable concertation avant et pendant les commissions du CSE et sans consultation de la communauté éducative. »

1.2. Ces graves dysfonctionnements se retrouvent dans la mise en place actuelle de la validation A2 au DNB: précipitation, impréparation, flou et contradictions dans les informations depuis le début de l'année scolaire (voir synthèse de l'enquête).

2. PRINCIPES À RAPPELER

2.1. Équité entre les élèves.

2.2. Valeur nationale du DNB et de la validation A2.

2.3. Reconnaissance européenne de cette validation A2.

Ce qui implique...

2.4. une qualité technique irréprochable des grilles d'évaluation, des épreuves et de leur correction (or jusqu'à présent absence de grilles nationales et de modèles d'épreuves, formation très déficiente et non coordonnée sur plusieurs années) ;

2.5. une indépendance des évaluateurs (or pressions déjà attestées sur les enseignants pour que la validation en langue ne fasse pas tomber les % de réussite au DNB) ;

2.6. la constitution de jurys spécifiques pour accorder cette validation A2.

3. PROBLÈMES À SIGNALER

3.1. La logique de la certification, ce sont à la fois des épreuves ponctuelles et des corrections externes (par d'autres enseignants), sur le modèle des autres disciplines évaluées au DNB. Les langues ne peuvent être validées en contrôle continu (CC) sur le modèle du B2i.

3.2. Complexité et technicité des outils de validation : sont indispensables des grilles et des épreuves soit nationales, soit académiques avec une commission de validation nationale. C'est un argument supplémentaire contre une validation en CC par les enseignants eux-mêmes dans leurs propres classes.

3.3. Effets pervers prévisibles d'une validation en contrôle continu :

a) généralisation en enseignement du modèle de la pédagogie par objectifs ;

b) pression continue subie par les élèves (notés en permanence) ;

c) temps pris sur l'apprentissage et l'enseignement ;

d) injustice par rapport aux élèves des sections européennes, qui seront évalués pour leur part de manière reconnue (... et par des épreuves spéciales) ;

e) difficulté pour les enseignants d'évaluer en CC simultanément les élèves de LV1 aux niveaux B1 et A2 : la mise en œuvre de l'équation « 10 = A2 » risque d'être généralisée ;

f) il n'y aura aucune crédibilité ni valeur européenne pour une validation A2 accordée dans des conditions aussi peu conformes aux standards internationaux.

4. PROPOSITIONS DE L'APLV (DEMANDES À PRÉSENTER AU MINISTÈRE)

4.1. *Report de la validation A2* à l'année prochaine.

4.2. *Concertation* : installation urgente d'une Commission large de réflexion (associations des spécialistes, syndicats et associations de parents d'élèves), avec un calendrier précis, pour proposer au MEN des décisions couvrant la totalité des questions en suspens et devançant les problèmes prévisibles.

4.3. *Outils de validation* : mise immédiate sur le chantier de grilles nationales; constitution d'équipes nationales pour l'élaboration d'annales zéro testées par les enseignants, avec remontrées d'évaluation avant la fin de cette année scolaire.

4.4. *Formation* : élaboration et annonce d'un plan de formation de formateurs / de formation dans les établissements, avec une définition des priorités et l'établissement d'une progression sur le moyen terme : l'urgence serait qu'elle se centre sur les outils de validation, les nouveaux types d'épreuves et les techniques de correction en relation avec la nouvelle approche par les compétences, ainsi que sur la formation des enseignants à leur utilisation.

4.5. *Information* : création d'un espace spécifique sur le site Web du MEN avec des mises à jours immédiates et des interlocuteurs auxquels les enseignants puissent poser directement des questions. Il faut éviter la cacophonie qui a prévalu jusqu'ici entre les différents informateurs et interlocuteurs des enseignants.

4.6. Pour chacune de ces décisions, *publication* :

a) *d'un calendrier d'activités* avec annonces en temps réel des réalisations ;

b) *des noms des différents responsables*, pour que les enseignants, les associations et les syndicats sachent exactement à qui s'adresser directement pour demander des clarifications, faire des suggestions et alerter immédiatement des problèmes repérés.

le 29 février 2008

Le Président de l'APLV
Sylvestre Vanuxem